

**Décision concernant la troisième question à l'ordre du jour:
Préparation en vue de l'évaluation par la Conférence
internationale du Travail de l'impact de la Déclaration de
l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation
équitable lors de la 105^e session de la Conférence
internationale du Travail (2016)**

Le Conseil d'administration a prié le Bureau d'élaborer des propositions concrètes, qu'il examinera à sa 323^e session (mars 2015), au sujet de la préparation de l'évaluation que la Conférence mènera en 2016 sur l'impact de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, en tenant compte des vues exprimées par ses membres.

(Document GB.322/INS/3, paragraphe 16.)